

Compte rendu du comité syndical du 22 octobre 2018

L'an deux mille dix-huit le lundi 22 octobre 2018 à 20h le comité syndical, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Madame Marie-Luce PERDRIX, Présidente, au Pôle Culturel et Sportif.

Nombre de délégués titulaires présents : 15
Nombre de délégué suppléant présent : 1 (sans droit de vote)
Nombre de procuration : 0

Date de convocation du comité : 16 octobre 2018

Présents : MARTIN Jean-Claude, PIROT Valérie, SCHMIDT Stéphanie, ADOR Sylvie, DELORME Noëlle, ABEL François, VIVIANT Gilles, ARDIN Gilles, CLERC Gylane, PERDRIX Marie-Luce, LONCHAMBON Valérie, COLLINET Alain, ARCHINARD Jacques, FROELIG Pierre, GERMAIN Jean-Luc, Evelyne CHARVIER (sans droit de vote)

Absents : DEL GATTO Laurent, PERCEVEAUX Michelle, PERNOUD Nicole

Madame Noëlle DELORME a été élue secrétaire de séance.

Madame la Présidente propose à l'assemblée, qui accepte, de retirer les points 2 et 10 de l'ordre du jour.

1- Approbation du PV du comité syndical du 24 septembre 2018

2- Bilan PLAJ été 2018

Dans le cadre de sa politique jeunesse, le SIPA soutient les associations locales qui proposent des activités sportives et culturelles aux jeunes du Pays d'Alby ; le bilan des activités laisse apparaître, à la charge des associations un déficit.

Lors du comité syndical du 24 septembre dernier certaines associations ne nous avaient pas encore communiqué leur bilan. C'est le cas du Tennis Club de Gruffy.

La subvention d'équilibre à verser, au titre du « PLAJ été 2018 », pour l'association qui ne nous avait pas donné ses informations au mois de septembre est indiquée sur le tableau ci-dessous :

ASSOCIATIONS	Nb d'inscriptions totales	dont extérieurs	Nb d'heures activités	heures enfants	COÛT TOTAL	Part des Familles	subvention demandée au SIPA	Coût/h /enfant	Sub/h/ enfant	% subvention
TENNIS CLUB DE GRUFFY	23	11	70	663.75	2779.16 €	1852.50 €	926.66 €	28.85	1.40	33.3%

Une précision est apportée sur le nombre important d'« heures enfants » puisqu'il s'agit de cours collectifs.

Le comité syndical approuve à l'unanimité le bilan du Tennis Club de Gruffy et le montant de la subvention à attribuer.

3- Modification de la régie « Billetterie »:

Madame la Présidente rappelle que le 8 janvier 2018, par délibération n° D_A_001_18, une régie de recette a été créée pour permettre l'encaissement des recettes des manifestations, concerts et spectacles organisés par le SIPA.

Cette régie permet actuellement l'encaissement des recettes uniquement par chèque.

L'expérience des derniers spectacles montre qu'il faut élargir les moyens de paiement aux espèces et à la carte bancaire.

Il est donc proposé au comité syndical d'autoriser les paiements en espèces et par carte bancaire en sus des chèques.

Les membres du comité syndical approuvent à l'unanimité les espèces et cartes bancaires en moyens de paiement pour la régie « billetterie »

4- Tarif de location du gymnase près du collège René Long et du Gymnase du Pôle Culturel et Sportif

Monsieur Jacques ARCHINARD, vice-président, rappelle que par délibération du 25 septembre 2017 le Comité Syndical du Pays d'Alby avait approuvé des tarifs de location du gymnase près du collège René LONG et du Gymnase du Pôle culturel et Sportif du Pays d'Alby qui sont mis, notamment, à disposition des associations sportives du pays d'Alby.

Il est proposé au Comité Syndical de rester sur les bases délibérées en 2017. Les tarifs sont les suivants :

Droit d'inscription annuel : 50 €

Heure réservée : 1 €

Réservation des dimanches et jours fériés avec gardien : 100 € par jour.

Ces tarifs ne sont pas applicables aux clubs sportifs du territoire affiliés à une fédération sportive et qui ont un engagement de formation et de compétition des jeunes de moins de 20 ans, dont le rayonnement sur le territoire du Pays d'Alby est reconnu et validé.

Les membres du comité syndical approuvent à l'unanimité les tarifs de location des gymnases pour l'année scolaire 2018-2019.

5- Modification du règlement de l'auditorium

Madame Valérie PIROT rappelle que par délibération du 19 avril 2018 (n° D_C_009_18) les élus de comité syndical ont approuvé le règlement d'utilisation de l'auditorium.

L'annexe C de ce règlement indique les tarifs des spectacles.

La commission culture propose d'adapter le tarif « tout public » en fonction de sa notoriété et de sa durée.

La proposition est de rajouter une catégorie « spectacle découverte tout public » avec les tarifs suivants : Plein tarif : 12 €

12-26 ans : 9 €

- de 12 ans : 6 €

De plus, certaines représentations peuvent être en direction des scolaires.

Il est proposé aux élus du comité syndical un tarif « spécial scolaires » qui ne devrait pas dépasser 8 € par enfant suivant les catégories de spectacles.

Le tarif se situerait entre 2 et 8 € en fonction du prix de revient des spectacles dans le but de faire payer aux collégiens les prix les plus justes.

Les membres du comité syndical approuvent à l'unanimité les modifications du règlement de l'auditorium telles qu'elles ont été présentées.

6- Convention pluriannuelle de financement entre le SIPA et l'Ecole de Musique du Pays d'Alby - Années 2018-2019-2020 - + annexe « canton chante »

Par délibération du 18 mai 2015 le Conseil de Communauté de la CCPA a approuvé une convention de financement de l'Ecole de Musique du Pays d'Alby couvrant les années 2015-2016-2017.

Aux termes de cette convention :

L'Ecole de Musique s'engageait à mettre un enseignement, musical de qualité à la portée du plus grand nombre, à s'inscrire dans le schéma d'orientation du ministère de la culture, à encourager toute participation aux structures musicales, à fournir chaque année un compte-rendu moral et financier de ses activités.

La CCPA s'engageait à soutenir financièrement l'association, dans la limite des crédits inscrits chaque année au budget de la collectivité. Le montant prévisionnel étant fixé à :

- 84 800 € pour l'année 2015

- 84 800 € pour l'année 2016

- 85 648 € pour l'année 2017.

Par ailleurs, en application de l'article 4 de la convention, il était proposé de soutenir l'action « canton chante ». Une subvention complémentaire de 25 000 € était allouée. Ce projet fait l'objet d'une annexe à la convention pluriannuelle.

Depuis le 1er septembre 2017, l'EMPA a intégré les locaux du Pôle Culturel et Sportif.

Depuis le 1er septembre 2018, la médiatrice culturelle du SIPA coordonne le projet « Canton Chante ».

Depuis le 1er janvier 2017, les subventions que verse le SIPA aux associations et notamment à l'Ecole de Musique du Pays d'Alby, sont en fonction des Attributions de Compensation que verse Grand Annecy Agglomération aux Communes. Pour l'année 2018, ces attributions de compensation représentent 61 091 € pour les 7 communes du SIPA et 26 072 € pour les communes de Mûres et Saint-Félix.

Il convient donc d'établir une convention pluriannuelle de financement sur les bases énoncées ci-dessus et suivant le projet joint au présent mémoire.

L'annexe « Canton Chante » sera étudiée ultérieurement.

Les membres du comité syndical approuvent à l'unanimité les termes du projet de convention avec l'Ecole de Musique du Pays d'Alby.

7- Convention d'adhésion au service de médecine de prévention du centre de gestion de la fonction publique territoriale de la haute Savoie.

Par délibération du 27 février 2017, le comité syndical a approuvé la signature de la convention d'adhésion au service de médecine de prévention du centre de gestion de la fonction publique territoriale, pour la période comprise entre le 01/01/2017 et le 31 décembre 2018.

Cette convention permet d'assurer notamment le suivi médical des agents titulaires, stagiaires et non titulaires et les diverses actions de prévention sur le milieu professionnel, selon les modalités précisées par les textes en vigueur et indiquées dans le règlement proposé par le CGD74.

Cette convention arrivant à son terme à la fin de l'année, il convient de prévoir le renouvellement de l'adhésion à ce service pour la période du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2022.

Les membres du comité syndical approuvent à l'unanimité le renouvellement de l'adhésion au service de médecine de prévention du centre de gestion de la fonction publique territoriale de Haute Savoie

8- Piste de BMX en face du Collège René Long

Madame la Présidente rappelle que des jeunes, il y a environ 8 ans, ont réalisé des bosses de terre pour pratiquer le BMX sur un terrain appartenant à l'époque à la CCPA qui avait donné un accord de principe.

Au fil du temps l'aménagement s'est agrandi et les bosses sont devenues de plus en plus grandes et de plus en plus hautes.

Plusieurs rencontres se sont déroulées avec les jeunes qui se sont organisés en association (loi 1901), la dernière en date étant le 5 juin 2018, afin de les sensibiliser sur plusieurs points relevant notamment de la sécurité.

Il a été constaté que les panneaux de préventions installés, sont régulièrement enlevés ou détruits.

La zone humide au début près de l'aménagement se retrouve largement impactée puisque notoirement réduite au fil du temps.

9- Questions diverses.

- ❖ Madame la Présidente indique que la réunion publique organisée par le SILA (via le relais territorial) se déroulera au Pôle le 3 décembre prochain.

Fin de la séance 22h30

La Présidente,

Marie-Luce PERDRIX